

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marseille, le 20 juillet 2022

### Saisie de 71,6 kilogrammes de cocaïne par les douanes marseillaises

Le 20 juillet 2022, la brigade des douanes de Marseille-Port procédait au contrôle d'un conteneur en provenance de Martinique contenant des effets de déménagement.

Après marquage du chien anti-stupéfiant "Odin", les agents découvraient 64 pains de cocaïne dissimulés dans des caches aménagées dans deux canapés.

Cette découverte fait suite à une sélection par le nouveau réseau de ciblage dédié au vecteur maritime mis en place au sein des services douaniers marseillais. Baptisé « Unité de Ciblage Maritime de Marseille » (UCIMAR), ce réseau a notamment pour objectifs d'accroître les capacités d'analyse et de sélection des services, de développer la collaboration et l'échange d'informations et de renforcer l'efficacité de la lutte contre la fraude.

*Contacts presse :*

Sonia BODIER – [sonia.bodier@douane.finances.gouv.fr](mailto:sonia.bodier@douane.finances.gouv.fr) – 09 70 27 84 25 / 07 72 72 85 72

Alexis Buliard – [alexis.buliard@douane.finances.gouv.fr](mailto:alexis.buliard@douane.finances.gouv.fr) – 09 70 27 84 43 / 06 64 56 11 50

***Photos crédit Douane***